

Étude sur les stéréotypes sexistes

Le Comité sur les stéréotypes sexistes dans la presse électronique a décidé de faire une enquête au niveau national pour déterminer les réactions des femmes face aux images qu'on présente d'elles-mêmes dans la presse électronique. L'enquête sera menée par une firme privée. Plusieurs sondages ont prouvé que le problème des stéréotypes dans la presse électronique existait mais aucun sondage approfondi n'a évalué jusqu'à présent les réactions des femmes face à ses stéréotypes.

Le comité chargé de l'enquête organisera deux ateliers dans chacune des villes qu'il visitera. Le premier s'adressera aux femmes et aura un double but: faire prendre conscience aux femmes du problème et leur suggérer comme réagir de façon concrète; le deuxième aura pour but de sensibiliser les éducateurs, les fabricants, les responsables de groupes religieux et les membres du gouvernement au problème du sexisme dans la presse.

Le Comité sur les stéréotypes sexistes dans la presse électronique est chargé de surveiller les stéréotypes sexistes véhiculés notamment dans la publicité et de publier les résultats de ses analyses en vue de sensibiliser le public à ces questions.

Mises en chantier en juin

D'après les chiffres préliminaires communiqués le 6 juillet par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les mises en chantier au cours du mois de juin, compte tenu des facteurs saisonniers, représentaient un taux annuel de 182 700 logements pour toutes les régions. Le taux définitif pour le mois de mai était de 196 000.

Le nombre réel de logements commencés au cours du mois de juin dans les régions urbaines s'est élevé à 14 393 soit 11 p.c. de moins que le total de 16 214 enregistré pour le même mois de l'année précédente.

Les mises en chantier de maisons unifamiliales au cours du mois de juin ont atteint le chiffre de 8 451 par rapport à 8 052 pour la période correspondante de 1978, soit une augmentation de cinq pour cent. Le nombre d'habitations groupées dans les bâtiments multifamiliaux s'est chiffré à 5 942, soit une diminution de 27 p.c. par rapport au chiffre de 8 162 relevé pour la même période l'an dernier.

Publication d'un rapport sur les droits civils et politiques

Le secrétaire d'État, M. David MacDonald, a annoncé, à la fin juin, la publication du rapport sur l'application des dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, rapport que le Canada a présenté aux Nations Unies en avril dernier.

"C'est le produit, a dit M. MacDonald, d'une véritable collaboration fédérale-provinciale. C'est, en quelque sorte, une somme des droits de la personne avec, comme toile de fond, toute la législation canadienne relative à ces droits."

Rappelons que le Canada a souscrit au Pacte en mai 1976, après de longues consultations entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Le Pacte assure avant tout la protection des droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Émission d'un nouveau timbre

Le ministère des Postes a annoncé l'émission le 16 août prochain d'un nouveau timbre courant de 15¢ représentant la violette du Canada (*Viola Canadensis*).

Cette violette mesure généralement de deux à quatre décimètres. Elle fleurit de mai à juillet et parfois plus tard. On la trouve dans les forêts et les hautes terres boisées du Nouveau-Brunswick jusqu'en



Ontario. Les violettes, dont on retrouve environ 40 espèces et variétés au Canada, sont remarquables par leur complexité biologique. Ainsi, la violette de l'ouest du Canada, *Viola rugulosa* Greene, qui croît du district de Thunder Bay jusqu'en Colombie-Britannique, ressemble un peu à *Viola canadensis*, et selon certains spécialistes, en serait une variété.

Mme Heather Cooper, artiste torontoise connue pour la finesse de son travail et son sens subtil de la couleur, est l'auteur de ce timbre courant de 15¢ qui vient s'ajouter à la série "Fleurs sauvages du Canada".

Au Canada, la protection des libertés et des droits individuels relève des trois compétences, fédérale, provinciale et territoriale, qui, toutes trois, ont adopté une loi pour protéger les droits et les libertés dont le Pacte fait état. Chaque ordre de gouvernement s'est engagé à modifier ses textes législatifs au besoin pour les rendre conformes aux dispositions du Pacte.

Ce rapport de 479 pages est le premier que le Canada présente aux termes du Pacte international relatif aux droits civils et politiques; il a été dressé en vertu de l'article 40 du Pacte qui demande aux États signataires de présenter un rapport sur les mesures qu'ils ont adoptées pour faire respecter les droits reconnus par le Pacte et sur les progrès qu'ils ont réalisés à cet égard.

Identification électronique du bétail

Aujourd'hui encore, les bovins, porcs et moutons sont identifiés à l'aide d'étiquettes d'oreilles, du tatouage ou encore du marquage, selon des systèmes qui prêtent souvent à confusion et qui ne peuvent être ni automatisés ni informatisés.

Toutefois, grâce à l'aide financière du gouvernement fédéral, une firme d'Edmonton (Alberta), le Sensory Systems Laboratory, prépare un système électronique d'identification du bétail qui sera plus facile à utiliser, plus précis et surtout plus efficace.

Le système comprend des microplaquettes électroniques fixées aux oreilles des animaux ou glissées sous la peau, et un appareil qui peut déchiffrer, même à une certaine distance, le code de la microplaquette.

Un des responsables du projet, M. Wilbert Lentz, généticien de la division des Bestiaux d'Agriculture Canada, à Ottawa, estime que ce nouveau système offrira plusieurs avantages par rapport aux autres systèmes électroniques à l'étude: il s'adaptera aussi bien aux bovins qu'aux porcs, il fonctionnera sans microondes et il offrira une gamme de codes suffisamment variée pour identifier chaque animal en Amérique du Nord pendant au moins un siècle. Ce système sera aussi utilisé pour l'identification des carcasses à l'abattoir lors de la mise en marché.